

COMMENT AMÉNAGER UN CONTENEUR POUR UN ÉTUDIANT ?



POSONS LE PROBLÈME !

Le conteneur, un logement étudiant pas comme les autres

Les étudiants ont pour habitude de loger dans des studios, des résidences universitaires ou encore chez leurs parents. Beaucoup de jeunes ne peuvent pas se permettre d'être mobiles pour les études en raison du prix de l'immobilier, ou tout simplement parce que la plupart des logements étudiants se font de plus en plus rares. Et c'est là que les choses se compliquent : 375 000 logements étudiants pour 2.7 millions d'étudiants en France. Peut-être en avez-vous déjà entendu parler des conteneurs ou containers. Ils constituent des logements alternatifs pour les étudiants en mal d'argent et de places en logements traditionnels. Et vous allez voir que c'est un concept particulièrement épatant !

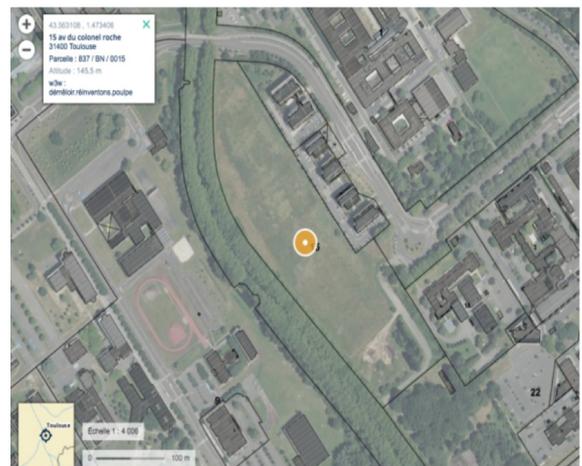


Dans le cadre de l'agrandissement du campus universitaire de Toulouse Rangueil, nous souhaitons proposer aux étudiants pour la rentrée prochaine des logements. Pour cela nous disposons déjà du terrain au 15

avenue du Colonel Roche (43,563108 ; 1,473406) en bordure du canal du midi et proche de l'ensemble des services universitaires.

Les conteneurs maritimes utilisés sont les plus grands de la gamme CONTAINEX : le modèle ISO 40' HC.

Les logements doivent inclure l'ensemble des équipements (voir catalogue fourni) afin de proposer un confort minimum répondant aux besoins d'un étudiant.



L'AMÉNAGEMENT :

Le conteneur devra pouvoir accueillir un étudiant lors de sa scolarité. Les conteneurs étant agencés les-uns contre les-autres chaque conteneur ne pourra avoir des ouvertures (Portes et fenêtres) que sur deux faces au maximum. Une des faces sera occupée par une baie ouvrante (Déjà placée). Chacune des pièces devra avoir au moins une ouverture vers l'extérieur. Le logement type comprendra 4 pièces indépendantes. La cuisine-salon permettra de cuisiner et pourra accueillir jusqu'à quatre personnes. La salle de douche devra être de 4m² au minimum pour accueillir une douche et un meuble avec vasque. Les toilettes séparées devront avoir une superficie de 2m² au minimum. La chambre à coucher devra accueillir un lit deux places et une armoire de rangement. Le logement aura un détecteur de fumée à placer pour permettre de prévenir l'occupant d'un éventuel départ de feu. Les visiteurs devront pouvoir accéder aux toilettes facilement sans traverser la chambre ou la salle de bain.